AGEDI
Dépôt SOUS PREFECTURE DE GEX
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 06/03/2025
001-210100780-20250220-DE_005_2025-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 05-2025

Nombres de conseillers :	**18**	L'an deux mille vingt-cinq,
En exercice :	**18**	Le 20 février
Présents :	**13**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**14**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2025

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR — Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA – Sandrine SHAW – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Nolwenn SUDAN - Cyrielle CHAMOT – Marie-Julie SENEZE

Absent ayant donné procuration : Jocelyne BLAZER à Jean-Pierre SZWED

Absents : Cédric HERNALSTEENS - Xavier MAIRE - Nicolas JAN - Corentin RINALDI

Secrétaires de séance :

Délibération n°05-2025 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 dudit code, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après délibération, sont nommées secrétaires de séance : Patricia ALTHERR et Françoise SUDAN

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus »

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 20 février 2025

Le Maire,

Aline HOFER FAVRE

